

RECUEIL DU "CANADA."

LE PIEGE

DEUXIEME PARTIE

REPROUVEE

1

(Suite)

-J'ai la tête perdue depuis quelque temps depuis tous ces malheurs et s'il m'est échappé des duretés, ce n'est pas ma faute, il ne faut point m'en tenir rigueur. Lucienne, parle donc, dis donc un mot... que je sache, du moins, ce que tu veux, ce que tu penses...

-Rien. Le même silence farouche. Mais, à présent, Lucienne fermait les yeux, et sa mort da't les lèvres qu'elle ensanglantait, pour ne pas éclaircir en sanglots.

Nun, elle ne répondait pas. Elle veut garder son secret que sa sœur Claudine partage avec elle. Ni Marie Doriat, ni les deux frères, ni Gauthier, personne ne saura rien. Le dire à l'un c'est prendre tous les autres pour confident. C'est mettre son secret à la merci d'un hasard. Confier ce secret à sa famille d'adoption, à son fiancé, c'est empêcher leur colère, leur désespoir, leur reproche, c'est les empêcher de fêtrir sa conduite, de la couvrir de réprobation, de la maudire.

Et Montmayeur pourrait se étonner et concevoir des craintes, peut-être des soupçons, douter de sa sincérité... rester sur ses gardes... déjouer sa ruse par une autre ruse... Et ce serait compromettre ainsi le succès de sa sublime comédie!

Non, elle souffrirait mille morts! Ce serait un supplice atroce. Elle était résolue à tout supporter... jusqu'à ce que ses forces en fussent épuisées... Elle se taisait. Elle le voulait. Cela serait ainsi.

Et d'une voix brisée, elle répond à Marie Doriat.

-Je ne mérite pas vos reproches. Je ne suis pas coupable.

-Tu ne te disculpes pas?

-Non, puisque je n'ai pas commis de faute.

-Veux-tu me promettre de ne plus revoir cet homme?

-Je ne le puis.

-Pourquoi?

-Vous le saurez plus tard. Je vous en supplie à mon tour, ma mère, ne m'interrogez pas.

-C'est mon droit, c'est mon devoir.

-Je ne vous apprendrai rien de plus.

-Tu te trompes.

-Mère, ne me jugez pas sur des apparences.

-Si tu nous déshonores, si tu reviens Montmayeur, si le malheur que je prévois arrive, si tu deviens son bien, sa chose, Lucienne, écoute-moi, tu ne me reverras plus... Nous deviendrons des étrangers pour toi... Tu ne remettras plus les pieds dans cette maison...

-Il sera fait selon votre volonté, ma mère...

-Malgré elle, ses larmes coulaient... cette fois... C'était la première fois qu'elle entendait d'aussi dures paroles... On menaçait de la chasser, elle, l'enfant chérie!

Marie Doriat ne pouvait comprendre les tragiques impressions qui remuaient cette âme.

Bile avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour la retenir sur ce qu'elle croyait être la pente glissante de la chute où elle la voyait rouler.

Elle ne l'avait pu. Elle n'insista pas.

-Souviens-toi de ce que j'ai dit, fit-elle seulement. Jusqu'aujourd'hui, tu ne nous as dit que des joies. En t'adonnant, en te traitant comme notre propre fille, ne nous avons fait plus que notre devoir. Ne nous en fais pas repentir... Dieu te punira.

Elle sortit sur ce mot.

A peine était-elle dehors que Lucienne tombait anéantie sur le plancher, abîmée par cette lutte... Que sera-ce à la fin?

Et vainement, elle perdit connaissance.

Si Marie Doriat était rentrée, elle l'aurait trouvée étendue, évanouie, sans mouvement.

Peut-être alors se fut-elle repentie de sa sévérité.

Mais elle ne rentra pas.

A continuer.

Autres Telegraphies

Québec, 21.-La Pape a fait pré, sent au cardinal Taschereau, pour sa cathédrale, d'un magnifique ostensor qu'on a pu admirer à la dernière exposition du vatican. Cet ostensor sera offert par Mgr Paquet, qui est maintenant à Rome.

Québec, 21.-On rapporte que vers cinq heures, avant-hier matin, un cultivateur de Ste. Foye, nommé Blais, étant sorti de chez lui, a trouvé dans le chemin un cheval tout alité et dont la tête seule n'était pas enfoncée sous la neige, et qu'après avoir déchargé la pauvre bête il l'a mise à l'écurie.

Montréal, 21.-Des voleurs se sont introduits dans l'église Ste Anne du Bout de l'île par la sacristie. Les tronc furent ouverts mais malheureusement pour eux, l'argent avait été enlevé la veille. Le porte du tabernacle aussi brisé, l'hostie fut élevée de l'ostensor et déposée sur une boîte. Mais probablement que la difficulté de disposer de l'ostensor a porté les voleurs à ne pas s'en saisir. Ils se rendirent ensuite au presbytère où ils s'introduisirent facilement par un chemin dans une chambre voisine de la chambre à coucher du curé.

Le bruit que firent les voleurs en ouvrant les tiroirs du bureau, éveilla le curé, qui croyant que quelque personne de la maison avait besoin de quelque chose, les interrompit. Les voleurs prirent la fuite sans avoir pu enlever aucune valeur. En s'éveillant, M. le curé put voir la figure d'un des voleurs qu'il reconnaissait s'il le rencontrait.

New-York, 21.-On mande de Macon (Géorgie) que pendant la nuit de jeudi à vendredi des individus ont été vus sans cesse sous un grand drapeau américain à un poteau de télégraph d'une des rues les plus fréquentes de la ville.

L'attention du juge Emery Speer, qui préside actuellement la session de la cour fédérale de Macon, ayant été attiré sur le fait, le marshall des Etats-Unis a été chargé de faire d'écarter le drapeau et de le faire hisser au-dessus du tribunal, sur une hampe offerte spontanément par le jury.

Le juge Speer, en remerciant les jurés de leur offre à énergiquement dénonça la conduite des auteurs de cette insulte au drapeau national. Il a dit que pareils actes ne pouvaient que nuire aux habitants du sud, qui ont accepté franchement le drapeau fédéral et s'estiment heureux que l'union ait été rétablie.

Les paroles du juge Speer ont eu d'autant plus d'effet qu'il est lui-même un ancien soldat de l'armée du Sud. Mais l'incident n'en a pas moins causé une grande sensation à Macon.

Paris, 21.-Au Sénat, hier, au cours d'un débat sur le budget, M. Challemel Lacour a dit que le moment n'était pas bien choisi pour examiner les finances françaises, mais s'en était plutôt l'honneur de la France. Il lui a dit un mot politique au gouvernement qui s'appuie sur la base le principe transactionnel du contrôle des parents. La principale cause des maux dont le pays souffre, c'est le radicalisme, qui ont pour suivi sans réfléchir les anciens fondateurs de la république et qui ont des promesses qu'il ne peut tenir.

La France a abandonné la plus glorieuse des monarchies et se prépare à se jeter aux pieds d'hommes de rien. Le devoir du cabinet était d'arrêter le mouvement qui entraîne le pays vers l'abîme. Il ne faut que précipiter le mouvement. L'orateur fait appel à la droite pour qu'elle s'unisse au parti de la gauche, l'appui de l'ordre et de la liberté, et que tous deux sauvent le pays.

Le discours a créé une sensation et lorsque l'orateur est descendu de la tribune, les sénateurs se sont levés en masse et l'ont acclamé. M. Léon Say a proposé que le discours soit imprimé et affiché dans tous les endroits publics dans tout le pays.

On décida ultérieurement de ne prendre le vote sur cette proposition qu'à la prochaine séance.

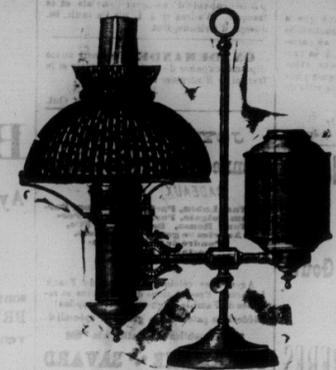
Le premier ministre Floquet ob serve que le discours de M. Challemel Lacour peut être analysé comme un acte de dévouement à la France par le concours de la droite. L'un des sénateurs ont protesté contre cette remarque. M. Floquet a demandé un peu de patience encore. Il n'a pas son rôle le pouvoir, ou le lui a imposé, mais depuis qu'il y est il a essayé d'effectuer la concentration des parties de la gauche. La politique du cabinet a été prudente et républicaine. L'abolition de cette politique comporte le rétablissement du scrutin de liste, afin de pouvoir continuer la lutte.

A ce moment M. Floquet est descendu subitement de la tribune et cette conduite a causé une surprise générale. M. Say a chaudement appuyé le discours de M. Challemel Lacour. Il a dit qu'il regrette le regret de la réponse faite par M. Floquet et il a déclaré que le premier ministre ne s'était pas montré à la hauteur de la circonstance.

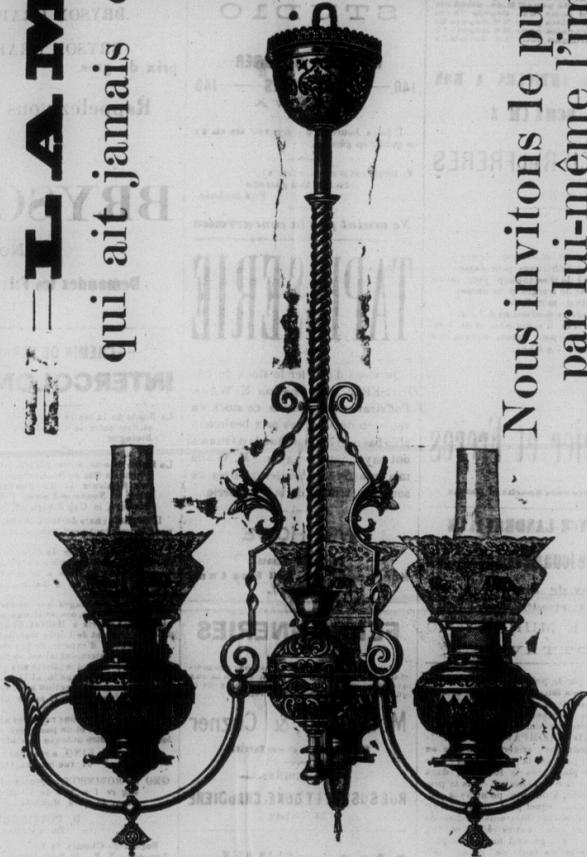
La séance est devenue à ce moment très agitée. M. Tolain a défendu la politique du ministère et a prétendu que tout le mal venait de ce que les conservateurs avaient refusé de se rallier à la république.

M. Floquet a annoncé qu'il introduirait au bureau une nouvelle législation pour combattre le danger de boulangisme. La séance a été ajournée au milieu de la plus vive agitation.

LA PLUS GRANDE VENTE DE LAMPES qui ait jamais eu lieu à Ottawa.



63 RUE SPARKS



C.S. SHAW & Co.

Nous recevons tous les jours de magnifiques presents pour Noel et le jour de l'An.



Nous invitons le public à venir constater par lui-même l'immense sacrifice de lampes que nous faisons pour les fêtes.

BEAUDET & DESJARDINS COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA MANUFACTURIERS DE Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plan Bois à lambriser, Meubles, etc., etc. Bois de charpente préparé constamment en mains. Les meilleurs Machines améliorées sont en us: gés dans notre établissement. Ou rage de première Classe garanti. Communication téléphonique. BUREAU A LA VILLE: No. 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

VENTE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT.

HARRIS & CAMPBELL

Manufacturiers et Importateurs de Meubles Appelant l'attention de leurs nombreux clients et le public en général sur la Grande Vente pour cause de Déménagement Qui aura lieu avant qu'ils transportent leur entrepôt au 3 COIN DES RUES O'CONNOR et QUEEN

LE 1er NOVEMBRE.

Le plus Beau et le plus Vaste Entrepôt de Meubles

Est maintenant vendus à une

REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT

(Argent comptant.)

Par cette ancienne et honorable Maison d'Ottawa.

LES MEILLEURS ARTICLES. LES PLUS BAS PRIX. SATISFACTION A TOUS

Tous sont invités à venir nous voir et seront les bienvenus.

HARRIS & CAMPBELL,

RUE O'CONNOR (pres la Rue Sparks.)

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de voitures... chez THOS. BIRKETT, 115 Rue Rideau

P.S.-1,075 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Chouettes pour Sleighs

21 11-1

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE S. LEVEILLE PROPRIETAIRE.

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc. Étant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons pué de grandes connaissances dans cet état; nous sommes en mesure de garantir et d'être satisfaits de nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillant sous notre direction; les matériaux employés sont les meilleurs et les plus sûrs et nous pouvons nous procurer en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 et 21 RUE STEWART

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY

(LIMITÉE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883

HULL, P.Q.

MANUFACTURIERS et MARCHANDS en GROS

Bois de Charpente, Portes

Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.

Seaux, Baquets, Planches à Laver, Bottes et Caisses d'Emballage.

ALLUMETTES. "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

16-18

GRANDE VARIETE

CHAPEAUX

FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS, CANADIENS, Etc.

JOSEPH COTE

114 RUE RIDEAU, OTTAWA

SALLE DE VARIETES

Secrétaires, Bibliothèque, Chaises berçantes, Chaises d'étude

Chaises en tapis, Assises de salon, de chambre à coucher, Sofa, Canapés, Hâs, tapis de seconde main,

Tout ce qui est en fait de meubles et de tapis, miroirs, en fait ce qu'il faut pour meubler une maison.

632 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

N.B. - Peintures de toutes sortes.